

Autres dénominations : Mécanicien autocars-autobus / Mécanicienne autocars-autobus • Mécanicien poids lourds / Mécanicienne poids lourds • Mécanicien-réparateur / Mécanicienne-réparatrice • Réparateur véhicules industriels / Réparatrice véhicules industriels

Présentation du métier

Le mécanicien / La mécanicienne est garant(e) du bon fonctionnement de véhicules industriels. Il / Elle peut intervenir sur tout type de véhicules (poids lourds, autobus, autocars, etc...) pour les garder en état de marche.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (Bac professionnel, ...) en mécanique automobile, électricité automobile, moteurs thermiques, ...

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le même secteur sans diplôme particulier.

Un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, ...) peut être demandé selon la technicité.

Les permis B, BE, C, C1, CE, C1E, D, D1, DE, D1E (précédemment B, C, D et E) peuvent être exigés.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

Compétences professionnelles

- Développer et fidéliser la relation client
- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Estimer les coûts et les délais d'une activité ou d'une prestation
- Établir un devis
- Intervenir sur un moteur diesel
- Intervenir sur un moteur électrique
- Intervenir sur un moteur essence
- Lecture de plan, de schéma
- Planifier un rendez-vous, une intervention, une prestation, des travaux à réaliser
- Réaliser un contrôle technique sur un véhicule automobile particulier ou industriel
- Réaliser un essai sur route d'un véhicule automobile particulier ou industriel
- Règles et consignes de sécurité
- Réparer un équipement, une machine, une installation
- Trier des composants et fluides récupérés (batterie, hydrocarbure, lubrifiants, ...) et les orienter vers les zones de traitement ou de stockage
- Utiliser du matériel de levage

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules](#).